

ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES



Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Vendredi 2 Février 2024

Présents : MM. Ms. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Adil MOURABIT, Loïc DE CASTRO SILVA, Chaïb KINNOUS.

Excusés : MM. MAKHECHOUCHE, BOUAISS Fouad, EZKIYOUH Mohamed, BEN MALEM Abdellatif, ZEGHLI Mourad, VAN MEEL Alan, BEN AISSA Akim, Mme BADJI Sabah & Mme SPALACCI Sarah.

Reçus : MM. Emile ROUIRE, EL FIGHA Aziz, MERZOUG Adam

Visio : Monsieur Laurent CLAMECY, noté votre candidature à la CDA, une réponse sera faite dans les meilleurs délais

Communications téléphoniques :

- Monsieur Maldonado, le club d'Oppede recherche un arbitre.
- Monsieur Alain Berthelot pour licence à points.

Erratum : RC Provence : Nous avons bien reçu votre mail concernant votre demande de 3 arbitres pour le match du 14 janvier, une réponse officielle vous a été faite par le CD, la CDA vous présente ses excuses pour le dysfonctionnement et le désagrément que cela a généré.

Nous vous invitons à passer à la CDA un vendredi de votre choix à partir de 18h30.

IMPORTANT ! CUMUL DE MATCHS DANS LE WE



La CDA tient à attirer l'attention des arbitres sur une situation qui s'est produite ce week-end. Malgré l'accord de la DTA et votre décharge signée afin d'officier sur plus de deux matchs par week-end la CDA vous demande de ne pas faire deux centres d'affilée (13h et 15h avec absence de l'arbitre de 15h) comme cela a été le cas le dimanche 21 janvier 2024.

La seule et unique attitude à adopter dans ce cas de figure, en cas d'absence d'officiel, et cela quel que soit les équipes en présence, est le tirage au sort pour désigner un « bénévole » dûment licencié et d'établir un rapport à adresser au District dans les 24h00.

Les membres de la CDA s'associent à la peine de notre ami Akim BEN AÏSSA, lui apportent tout leur soutien en ces moments difficiles et lui présentent leurs condoléances les plus affectueuses.

RAPPEL PEREQUATION : La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

RAPPEL AUX ARBITRES :
Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.

PROPOS RACISTES :

Nous demandons à tous les arbitres d'être intransigeants sur ce sujet, comme nous vous l'avons rappelé lors du stage de rentrée.

L'attitude à adopter en cas de propos racistes dans l'enceinte du stade, quel qu'en soit l'auteur est la suivante :

1. Interrompre le match en cas de comportements racistes (insultes ou chants)

Nos arbitres doivent arrêter le match (5 à 10 minutes maximum) et demander aux dirigeants des deux clubs de demander aux supporters de stopper ces agissements immédiatement.

2. Suspendre le match à nouveau si les comportements racistes ne cessent !

Nos arbitres doivent renvoyer tous les joueurs aux vestiaires afin d'avoir une prise de conscience du public et des dirigeants des deux clubs.

Dans le même temps il est important que le délégué sur place note tous les incidents.

3. Arrêter définitivement le match en cas d'incident raciste grave

Si le calme revient, l'arbitre peut reprendre le match mais en cas de nouveaux débordements il arrête définitivement le match. Et un rapport devra alors être transmis aux instances.

Avignon

De futurs arbitres formés à Roumanille

Cinq des sept élèves de la classe section arbitrage football du collège Joseph-Roumanille à Avignon ont retrouvé leurs formateurs, mardi 23 janvier. Ils ont repris les modules de formation à l'arbitrage. Ce projet a vu le jour grâce, notamment, à Claire Blanc, membre du conseil d'administration du collège et ancienne directrice d'administration du district.

La classe spécifique arrêtée depuis trois ans suite au Covid, reprend cette année, avec à sa tête Laurent Alivon, professeur d'EPS (Éducation physique et sportive) au collège et responsable de la section football. Un partenariat entre les instances de football (FFF) et l'Éducation nationale, pour apporter les moyens humains et matériels, a été nécessaire pour la péren-

nité ce projet de formation des jeunes de 4^e et 3^e à l'arbitrage.

« Une formation via l'arbitrage fédéral »

« Il s'agit par ce biais de permettre à ces jeunes de se construire, et de développer des notions de responsabilité, d'autonomie et des prises de décisions », avoue Laurent Alivon.

Les apprentis arbitres pourront avoir, grâce à la passerelle entre le district Grand Vaucluse et le collège Roumanille. Amir Bousba, arbitre fédéral et assistant d'éducation au collège, et Adil Mourabit, arbitre et membre du district, assure la formation (2 h/15 J), pour 38 heures par an. La section de formation à l'arbitrage de ce type est la seule dans le grand



De gauche à droite, Claire Blanc, Laurent Alivon les jeunes futurs arbitres, avec Amir Bousba et Adil Mourabit leurs formateurs. Photo Le DL/A.Z.

Vaucluse qui gère 105 clubs de football. Les cours en présentiel sont une option en plus des cours traditionnels donnés aux élèves de 4^e et 3^e. Abel, collégien en 3^e, a déclaré : « On apprend le monde du football autrement. L'arbitrage peut être

une porte de sortie, si on arrête de jouer. Mes camarades et moi sommes motivés ». Ils ont déjà arbitré certains matchs de jeunes et de futsal. Leur motivation est égale à leur passion du ballon rond.

● A.Z.

Lecture et approbation PV du 26 janvier 2024

➤ PV approuvé à l'unanimité

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur M'HAYA Youssef**, Reçu vos remerciements au club du CFCA et plus particulièrement à Mme ZACHARIA Leila pour leur accueil, transmis.
- **Monsieur DE CASTRO SILVA Loïc**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transféré au service comptabilité
- **Monsieur VAROQUEAUX Gabriel**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DE CASTRO SILVA Ely**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transféré au service comptabilité
- **Monsieur VAN MEEL Alan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur ABDELHAK Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur MOUSSA Houmadi**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur RAHIH Adam**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur KOUARA Hassan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DRIBAL Yanis**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur MOKADMI Amir**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur AMERKRANE Abdel**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur CHFIRA Nordine**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur EL HARANE Walid**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HAMIED Sohane**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DESOLA Erwan**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur HMIMSA Chahid**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur DESOLA Jules**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur KARA ALI Abess**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **Monsieur SABIR Ismaël**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis service comptabilité



- **Monsieur BELABBACI Mohamed**, Reçu vos remerciements envers les clubs d'Aureille et Molléges Eygalière, transmis.
- **Monsieur KHARMACHE Rayane**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur EL FIGHA Aziz**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur CHELLAH Mehdi**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur AKIMI Abderrahmane**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis service comptabilité
- **Monsieur IKAN Mohamed**, Reçu vos condoléances adressées à Monsieur Akim Ben Aïssa, la CDA vous remercie et transmet.
- **Monsieur BENMOUFFOK Djelloul**, Reçu vos condoléances adressées à Monsieur Akim Ben Aïssa, la CDA vous remercie et transmet.
- **Monsieur RAMY Mostafa**, Reçu votre courriel, lu, pris note

COURRIERS CLUBS :

- **CHEVAL BLANC**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible
- **A.R.C. CAVAILLON**, Reçu vos félicitations concernant l'arbitrage de Madame Colin Emilie et Messieurs RAHIH Adam, NAAMANI Samir sur la rencontre Montfavet 3 / ARC Cavillon, transmis aux intéressés
- **AS CAMARET**, Reçu vos félicitations concernant l'arbitrage de Messieurs KOUARA Hassan, DE CASTRO Loïc, ABDELHAK Mohamed & ESSAHBI Zakaria, transmis aux intéressés
- **ETOILE D'AUBUNE**, Reçu votre courriel, lu, pris note,
- **MJC VAUCLUSE**, Reçu votre courriel, lu, pris note
- **DENTELLES FC**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse a été faite
- **F.C. TARASCON**, Reçu vos condoléances adressées à Monsieur Akim Ben Aïssa, la CDA vous remercie et transmet.
- **A.C. VEDENE – LE PONTET**, Reçu votre courriel concernant le FestiFoot du 03 février, lu, pris note
- **S.O. VELLERONNAIS**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA donnera suite dans la mesure du possible

COURRIERS COMMISSIONS :

- **CDA Pôle Formation**, noté les désignations des arbitres pour le FestiFoot U13 du 03 février 2024

COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE DESIGNATIONS**, Reçu vos courriels, lu, pris note.
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE FORMATION**, Reçu vos courriels, lu, pris note & transmis aux arbitres.
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE INFORMATIQUE**, Reçu vos courriels, lu, pris note, transmis à l'intéressé.

UNAF :

Chers amis, chers collègues, chers camarades.

L'UNAF Grand Vaucluse est fière de vous convier à sa première soirée Golf sur simulateur d'intérieur samedi 10 février à 19h30.

Cet évènement se tiendra dans les locaux d'INTERIEUR GOLF :

266 Allée Jean Bertin
ZAC de Chalançon
84 270 Vedène.

Adapté autant pour les **enfants** que pour les **adultes**, le simulateur (**Trackman**) propose plusieurs jeux de golf, du **ludique** au plus **réaliste**.

Vous pourrez vous entraîner en haut d'une tour en plein New York ou pour les plus connaisseurs sur le 18^e trou du Old course St Andrews.

Le tarif de participation à cette soirée est fixé à 10€ et comprend un repas, pris directement sur place, et l'accès au simulateur.

L'inscription à cet évènement, **exclusivement réservée aux adhérents et leurs proches**, se fait directement sur le site internet de la section en cliquant [ICI](#).

Le nombre de places est limité à 25

Si vous n'avez pas encore pris ou renouvelé votre adhésion, vous pouvez toujours le faire en cliquant [ICI](#)

Amicalement, Sportivement et UNAFiquement.

Fabrice MAREC
Secrétaire Général
UNAF Grand Vaucluse

PROTOCOLE D'AVANT MATCH :

Merci de bien vouloir prendre connaissance du document ci-dessous.

Ce protocole d'avant match sera à mettre en place à partir du Week End des 03 et 04 février 2024 **pour les rencontres D1 & D2 uniquement**

➤ **Formalités avant le coup d'envoi du match**

- **H -35 mn** : Feuille de match remplie avec le numéro de licence des joueurs, numéro de maillot et leur nom ou bien la tablette (feuille de match informatisée) transmise à l'arbitre.
- **H -30 mn** : Les capitaines ou bien les éducateurs ou dirigeants accompagnateurs sont reçus par l'arbitre pour recevoir les consignes avant de commencer l'échauffement.
- **H -15 mn** : Fin de l'échauffement, retour au vestiaire de tous les joueurs.
- **H -10 mn** : Contrôle des équipements et de l'identité des joueurs. Pour info, chaque équipe doit avoir le listing des licences avec photo (FootClub) des joueurs de son équipe.
- **H -05 mn** : Entrée des équipes avec le capitaine en tête.

➤ **Protocole avant le coup d'envoi du match**

- Alignement des équipes au centre du terrain, face aux bancs de touche avec le ou les arbitres positionnés entre les 2 équipes.
- L'équipe qui reçoit sert la main des arbitres et de l'équipe visiteuse.
- L'équipe visiteuse sert la main des arbitres.
- Le ou les arbitres se déplacent vers le banc de touche pour serrer la main des éducateurs et dirigeants accompagnateurs qui se placent ensuite dans leur zone technique respective (2 dirigeants en comptant l'éducateur par équipe)

➤ **Protocole après le coup de sifflet final**

- À la fin du match, chaque joueur serre la main de son adversaire direct.
- Les 2 capitaines se serrent la main et celles des arbitres.

- Les éducateurs et dirigeants se serrent la main.
- Les équipes rentrent au vestiaire accompagnées par leurs éducateurs et dirigeants.

➤ **Formalités après match, aux vestiaires**

- L'arbitre complète la tablette (feuille de match informatisée) ou la feuille de match papier (si absence FMI) et appelle les capitaines ou les éducateurs responsables pour signature et remise de la feuille de match (si feuille de match papier) et remet à chacun son listing de licence.
- En cas de feuille de match papier celle-ci doit être transmise pour le lundi matin suivant la rencontre au District Grand Vaucluse.

MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES.

ARBITRES BENEVOLES :

- ***La CDA rappelle que toute personne devant officier en qualité d'arbitre central ou assistant, doit présenter (en l'absence d'une licence validée par la ligue) au minimum une pièce d'identité et un certificat médical.***

STATUTS DE L'ARBITRAGE :

Ci-dessous les clubs en infraction à la recherche d'arbitre.

La CDA invite les arbitres libres, qui désireraient représenter l'un de ces clubs, de se rapprocher de ceux-ci.

La Commission demande à chacun des clubs de bien vouloir lui fournir des explications sur sa situation ainsi que toute preuve justifiant que le club répond aux obligations posées par le statut de l'arbitrage, avant sa réunion de première étude des clubs en infraction en 2024.

Les clubs ci-dessous mentionnés doivent présenter le nombre indiqué de candidats arbitres ayant réussi l'examen théorique avant le 28 Février 2024, faute de quoi ils seraient en infraction avec le Statut de l'Arbitrage et sanctionnés conformément aux dispositions des articles 46 et 47 du même statut.

Club	Division	Obligation	Arbitre(s) couvrant le club au 30/09/2023	Arbitre(s) manquant(s)	Année d'infraction si non régularisation en février
BOULBON ETS	D1	2	1	1	1 ^{ère}
MONTEUX O.	D1	2	1	1	2 ^{ème}
BOLLENE RCB	D2	2	1	1	2 ^{ème}
EYRAGUES O.	D2	2	1	1	2 ^{ème}

A. GOULT ROUSSILLON	D2	2	1	1	1 ^{ère}
MJCV BOLLENE	D2	2	0	2	2 ^{ème}
MORIERES ACS 1	D2	2	1	1	1 ^{ère}
VILLENEUVE FC 2	D2	2	1	1	3 ^{ème}
CHEVAL BLANC 3	D3	1	0	1	3 ^{ème}
L'ETOILE D'AUBUNE	D3	1	0	1	3 ^{ème}
MONDRAGON SPC	D3	1	0	1	2 ^{ème}
OPPEDE MAUBEC	D3	1	0	1	2 ^{ème}
ST SATURNIN US	D3	1	0	1	1 ^{ère}
BOLLENE FOOT	D4	1	0	1	3 ^{ème}
FC PALUDS DE NOVES	D4	1	0	1	1 ^{ère}
ST JEAN DU GRES FONTVIELLE	D4	1	0	1	2 ^{ème}
VILLELAURE STOC	D4	1	0	1	1 ^{ère}

MISTRAL ACADEMIE	Jeunes	1	0	1	2 ^{ème}
ST ANDIOL OLYMPIQUE	F	1	0	1	2 ^{ème}

1 : Club pouvant bénéficier de la disposition du nouvel article 41.2 du Statut de l'Arbitrage dans la mesure de la réalisation du nombre de matchs requis

« Un arbitre amené à l'arbitrage par un club lors de la saison N, couvrira ce club à hauteur de 2 arbitres lors de la saison N+2, dès lors qu'il arbitrera le nombre de matchs requis. L'exception prévue à l'article 34.2 ne peut être appliquée pour permettre l'application de la présente disposition »

2 : La Commission rappelle au club de VILLENEUVE que M. Abdellah EL HASSOUNI représente bien le club pour la saison 2023/2024, tel que précisé lors du précédent PV, ce qui permettrait au club de potentiellement régulariser sa situation au regard du Statut de l'Arbitrage. Néanmoins, étant licencié à compter du 05/10/2023, il ne pouvait être pris en compte dans l'étude de la situation au 30/09/2023.

3 : La Commission rappelle au club de CHEVAL BLANC que M. Adame BOUYIRI représente bien le club pour la saison 2023/2024, prenant sa première licence d'arbitre suite à l'obtention de sa formation, ce qui permettrait au club de potentiellement régulariser sa situation au regard du Statut de l'Arbitrage. Néanmoins, étant licencié à compter du 13/10/2023, il ne pouvait être pris en compte dans l'étude de la situation au 30/09/2023.

PROGRAMME FORMATION :

Rappel

- *Les dates de formations FIA Initiale ont été définies comme suit :*
- *Prochaine date (Samedis) : **Du 26 au 28 février 2024***

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgation d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

- **Les maillots d'échauffement des arbitres offerts par le DGV sont à disposition le vendredi soir de 18h30 à 19h00, les arbitres ne les ayant pas encore retirés sont priés de se présenter à la CDA durant cette plage horaire.**



- **DERNIERE MINUTE** : L'ensemble des candidats ligue présentés par notre pôle formation ont réussi leur test physique (samedi 03 février 2024). Toutes nos félicitations à nos candidats et merci à Adil MOURABIT et Mourad ZEGHLI pour leur investissement dans le pôle formation.

Le Président lève la séance à 21 :00